

**REPUBLIQUE FRANCAISE- DEPARTEMENT HAUTE-LOIRE**  
**COMMUNE DE FONTANNES**



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

<u>Nombre de Membres en exercice</u> :	<b>15</b>	<u>Date de la Convocation</u> :	02/06/2020
<u>Nombre de Membres présents</u> :	<b>13</b>		
<u>Nombre de Membres qui ont pris part à la Délibération</u> :	<b>13</b>	<u>Date Affichage</u> :	02/06/2020

**Séance du Mardi 9 Juin 2020**

L'an deux mille vingt, le neuf Juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Fontannes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Espace Philippe Vignancour pour respecter les distanciations sociales, sous la présidence de René MARCHAUD, Maire.

**PRESENTS** : René MARCHAUD, Yves JOUVE, VIGOUROUX Joëlle, CHANIS Véronique, Christiane MALAPERT, Alain BOIDHARDY, Anaëlle BRUNET, Jean-Louis BERARD, Christelle GAUTHIER, Dominique CHAPOUL, Amélie HERICHER, Isabelle CUSSAC, Marie-Pierre RASPAIL, Conseillers Municipaux.

**EXCUSE** : M. Julien BRUDIEUX, M. Louis BOULET, Conseillers Municipaux

**SECRETAIRE** : Anaëlle BRUNET, Conseillère Municipale

**COMPTE RENDU**

**1 – Nomination d'un Conseiller Municipal Délégué**

M. le Maire informe qu'il souhaite donner délégation à un Conseiller Municipal afin de gérer les locations des salles communales et de la tente de réception pendant toute la durée du mandat.

L'article L.2122-18 du CGCT permet au maire de déléguer par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et à des membres du conseil municipal.

Afin de confier la mission de la gestion des salles communales et de la tente de réception, M. le Maire a décidé de déléguer cette mission à un conseiller municipal.

M. le Maire décide donc de désigner M. Dominique CHAPOUL comme conseiller municipal délégué pendant toute la durée du mandat et lui confie la mission de la gestion des salles communales de la tente de réception. Un arrêté municipal sera donc établi dans ce sens.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu M. le Maire, n'émet aucune observation concernant la désignation de M. Dominique CHAPOUL comme conseiller municipal délégué.

**2 – Indemnités de fonction du Maire, des Adjointes et du Conseiller Délégué**

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide de fixer le taux des indemnités comme suit avec effet au 26 Mai 2020 pour le Maire et les Adjointes, date de prises de fonctions et au 9 Juin 2020 pour le Conseiller Municipal Délégué :

Maire : M. René MARCHAUD      Taux : 42 % de l'indice brut 1027

Adjointes : M. Yves JOUVE, Mme Véronique CHANIS, Dr Joëlle VIGOUROUX  
Taux : 16 % de l'indice brut 1027

Conseiller Municipal délégué :      Taux : 8 % de l'indice brut 1027

### **3- Délégations données au Maire par le conseil Municipal**

Dans un souci de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire les délégations suivantes :

- 1- D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux et de procéder à tous les actes de délimitation des propriétés communales ;
- 2- De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, de moins de 3000 €uros HT, qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- 3- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

- 4- De passer les contrats d'assurances, ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;
- 5- De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;
- 6- De prononcer la délivrance des concessions dans les cimetières ;
- 7- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- 8- Décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 € ;
- 9- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- 10- De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite de 10 000 € HT ;
- 11- D'exercer, au nom de la commune, le droit prévu au I de l'article 10 de la loi n°75-1351 du 31 décembre 1975 relative à la protection des occupants de locaux à usage d'habitation ;
- 12- De recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponible. Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil

-Autorise que les présentes délégations soient exercées par le suppléant du maire en cas d'empêchement de celui-ci,

Le Maire rendra compte à chaque réunion de conseil municipal de l'exercice de ces délégations.

#### **4- Délégation des Conseillers Municipaux dans les organismes extérieurs :**

##### **- Syndicats Intercommunaux – Etablissements Divers**

#### **Désignation de deux délégués Titulaires et d'un délégué suppléant au Syndicat des Eaux de Fontannes**

Sont désignés :

Titulaires : M. René MARCHAUD, M. Yves JOUVE

Suppléant : M. Dominique CHAPOUL

#### **Désignation de quatre délégués titulaires et quatre délégués suppléants au SIVOM Fontannes-Lamothe**

Sont désignés :

Titulaires : M. René MARCHAUD, M. Yves JOUVE, M. Jean-Louis BERARD, M. Louis BOULET

Suppléants : Mme Marie-Pierre RASPAIL, M. Dominique CHAPOUL, Mme Christelle GAUTHIER, Mme Christiane MALAPERT

#### **Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SMAT du Haut-Allier**

Sont désignés :

Titulaire : M. Louis BOULET

Suppléant : M. Alain BOISHARDY

**Désignation de deux délégués titulaires au Syndicat Départemental d'Energies de la Haute-Loire**

Sont désignés :

Titulaires : M. Yves JOUVE, M. Jean-Louis BERARD

**Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat de la Digue de Lamothe**

Est désigné : M. René MARCHAUD

**Désignation d'un délégué titulaire au Syndicat Mixte AGEDI**

Est désigné : M. René MARCHAUD

**Proposition de désignation à la CCBSA de deux délégués titulaires au Syndicat Intercommunal de Défense contre les crues et l'Aménagement de l'Allier**

Sont désignés :

Titulaires : M. René MARCHAUD, M. Jean-Louis BERARD

**Proposition de désignation à la CCBSA d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au SICTOM Issoire-Brioude**

Sont désignés :

Titulaire : M. Julien BRUDIEUX

Suppléant : Mme Amélie HERICHER

**Désignation de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants à la Commission d'Appel d'Offres – Marchés Publics**

Sont désignés :

Titulaires : M. Yves JOUVE, Dr Joëlle VIGOUROUX, M. Alain BOISHARDY

Suppléants : Mme Anaëlle BRUNET, Mme Isabelle CUSSAC, M. Dominique CHAPOUL

**Composition de la commission Communale des Impôts Directs – Liste dressée par le conseil Municipal, La Commission est composée de 12 commissaires – 6 titulaires – 6 suppléants**

Sont désignés :

Titulaires : Mme Christiane MALAPERT, M. Louis BOULET, Mme Anaëlle BRUNET, M. Jean-Louis BERARD, M. Dominique CHAPOUL, M. Julien BRUDIEUX, M. Stéphane BRUNEL, M. Maurice LEGRAND, M. Frédéric MEUNIER, Mme Micheline WOLF, M. Serge CORNET, **(manque 1 personne)**

Suppléants :

Mme Marie-Pierre RASPAIL, M. Yves JOUVE, Mme Véronique CHANIS, Mme Christelle GAUTHIER, Dr Joëlle VIGOUROUX, Mme Amélie HERICHER, Mme Josiane CHANIS, **(manque 5 personnes)**

**Désignation d'un délégué représentant les Elus au CNAS**

Est désignée :

Titulaire : Dr Joëlle VIGOUROUX

**Désignation de deux délégués au Comité de Gestion de la Caisse des Ecoles de l'Ecole Publique de Fontannes**

Sont désignés :

M. Julien BRUDIEUX

Mme Véronique CHANIS

**Désignation d'un délégué au Conseil d'Ecole de l'Ecole Publique de Fontannes**

Est désignée : Mme Amélie HERICHER

## **Désignation de six délégués au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Sont désignés :

Dr Joëlle VIGOUROUX, Mme Marie-Pierre RASPAIL, Mme Christelle GAUTHIE, Mme Christiane MALAPERT, Mme Isabelle CUSSAC, Mme Anaëlle BRUNET

## **Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au Conseil d'administration de l'EPLEFPA de Bonnefont**

Sont désignés :

Titulaire : M. René MARCHUAD

Suppléant : Mme Anaëlle BRUNET

## **4 – Composition des Commissions Municipales et désignation des membres**

### **Commissions Communales d'instruction :**

#### **Commission N°1 : Voiries, assainissement, réseaux bâtiments communaux**

Sont désignés :

M. Yves JOUVE, M. Louis BOULET, M. Jean-Louis BERARD, M. Dominique CHAPOUL, Mme Anaëlle BRUNET

#### **Commission N°2 : Vie Scolaire, Culture, Activité Locale**

Sont désignés :

Mme Véronique CHANIS, Mme Amélie HERICHER, M. Alain BOISHARDY, Mme Isabelle CUSSAC, M. Julien BRUDIEUX

#### **Commission N°3 : Social, sécurité, environnement, communication, vie associative**

Sont désignés :

Dr Joëlle VIGOUROUX, Mme Amélie HERICHER, M. Dominique CHAPOUL, M. Jean-Louis BERARD, Mme Christiane MALAPERT

#### **Commission N°4 : Finances, Urbanisme**

Sont désignés :

M. Yves JOUVE, Mme Véronique CHANIS, Dr Joëlle VIGOUROUX, Mme Anaëlle BRUNET, M. Alain BOISHARDY

### **Commissions Communales ou Commission Extra-Municipale :**

#### **Commission Informations – Communication**

Sont désignés :

Dr Joëlle VIGOUROUX, Mme Véronique CHANIS, Mme Anaëlle BRUNET, Mme Isabelle CUSSAC, Mme Christelle GAUTHIER, Mme Amélie HERICHER, Mme Marie-Pierre RASPAIL, M. Maurice LEGRAND

#### **Commission Fêtes et Cérémonies**

Sont désignés :

Dr Joëlle VIGOUROUX, M. Dominique CHAPOUL, Mme Christiane MALAPERT, M. Julien BRUDIEUX, Mme Véronique CHANIS, M. Jean-Louis BERARD, M. Louis BOULET, M. Alain BOISHARDY

→ Les délibérations intégrales sont disponibles en mairie, également sur le site internet [www.fontannes.fr](http://www.fontannes.fr)